



Série de documents de travail de la géographie N° 1993-1

Une comparaison des régions géographiques de recensement au Canada et aux États-Unis

par

Carolyn Weiss
*Division de la géographie
Statistique Canada*

Michael Ratcliffe
et
Nancy Torrieri
*Division de la géographie
U.S. Bureau of the Census*

Août 1993
Révisé en novembre 1993

N° 92F0138MIF au catalogue, n° 1993-1

ISSN 1481-1758

Also available in English.

Ce document représente les opinions de l'auteur et ne reflète pas nécessairement le point de vue de Statistique Canada. Toute mention d'une marque, d'un produit ou d'une entreprise sert à des besoins représentatifs seulement et ne représente pas l'appui de Statistique Canada.

Série de documents de travail de la géographie

La Série de documents de travail de la géographie vise à stimuler des discussions sur une variété de sujets reliés au travail conceptuel, méthodologique et technique à l'appui de l'élaboration et de la diffusion des données, des produits et des services de la division. Nous encourageons les lecteurs de la série à communiquer avec les auteurs pour leur fournir leurs commentaires, critiques et suggestions. Une liste des titres apparaît à la fin du document.

Une version papier, n° 92F0138MPF au catalogue, est disponible pour 10.00 \$ par numéro. À l'extérieur du Canada, le coût est de 10.00 \$ US par numéro. Les prix n'incluent pas la taxe de vente. Il n'y a pas des frais pour télécharger le document vous même à partir du site Internet (<http://www.statcan.ca>).

Pour toute demande de renseignements au sujet de la série de documents de travail, veuillez communiquer avec:

Info-Géo
Division de la géographie
Statistique Canada
Édifice Jean-Talon, 3^e étage
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-3889
Télécopieur: (613) 951-0569
Internet: geohelp@statcan.ca

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
PRÉFACE	iii
1. INTRODUCTION	1
2. APPARIEMENT DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	1
3. SOMMAIRE	10
RÉFÉRENCES	11
Annexe 1. Hiérarchie des régions géographiques normalisées (Canada)	12
Annexe 2. Régions géographiques de recensement (Canada)	13
Annexe 3. Genres de subdivisions de recensement (Canada)	14
Annexe 4. Hiérarchie des régions géographiques (É.-U.)	15
Annexe 5. Entités géographiques (É.-U.)	16
Annexe 6. Lexique des régions géographiques de 1990 aux États-Unis	18

RÉSUMÉ

Dans une perspective d'amélioration et de développement, les divisions de la géographie de Statistique Canada et du U.S. Bureau of the Census ont entrepris conjointement un programme de recherche pour étudier les régions géographiques, et la pertinence de ces dernières. Un des principaux objectifs poursuivis est la définition d'une région géographique commune qui servira de base géostatistique aux travaux transfrontaliers de recherche, d'analyse et de cartographie.

Le présent rapport, première étape du programme de recherche, dresse la liste des régions géographiques normalisées canadiennes et américaines comparables d'après les définitions actuelles. Statistique Canada et l'U.S. Bureau of the Census ont deux grandes catégories d'entités géographiques normalisées: les régions administratives ou législatives (appelées entités «légales» aux États-Unis) et les régions statistiques.

Ce premier appariement de régions géographiques s'est fait uniquement à partir des définitions établies pour le Recensement de la population et du logement du Canada du 4 juin 1991 et du Recensement de la population et du logement des États-Unis du 1^{er} avril 1990. La comparabilité globale des concepts est l'aspect important d'un tel appariement, non pas les seuils numériques utilisés pour les délimitations des régions.

Les utilisateurs doivent se servir du présent rapport comme d'un guide général pour comparer les régions géographiques de recensement du Canada et des États-Unis. Ils doivent garder à l'esprit que les types de peuplement et les niveaux de population présentent des différences qui font qu'une correspondance parfaite ne peut être établie entre des régions conceptuellement semblables. Les régions géographiques comparées dans le présent rapport peuvent servir de cadre pour d'autres recherches et d'autres analyses empiriques.

PRÉFACE

Tous les noms des régions géographiques du recensement de 1990 des É.-U. ont été traduits en français, à l'exception du terme «borough». Pour faciliter la comparaison entre les termes français et anglais, un lexique est disponible à l'annexe 6.

1. INTRODUCTION

Dans une perspective d'amélioration et de développement, les divisions de la géographie de Statistique Canada et du U.S. Bureau of the Census ont entrepris conjointement un programme de recherche pour étudier les régions géographiques, et la pertinence de ces dernières. Un des principaux objectifs poursuivis est la définition d'une région géographique commune qui servira de base géostatistique aux travaux transfrontaliers de recherche, d'analyse et de cartographie.

Le présent rapport, première étape du programme de recherche, dresse la liste des régions géographiques normalisées canadiennes et américaines comparables d'après les définitions actuelles. La deuxième étape consistera à établir en détail les profils des différentes paires de régions géographiques. Seront compris dans ces profils des définitions plus détaillées, les chiffres de population et de superficie et les problèmes de comparaison. Essentiellement, ces travaux doivent permettre de déterminer la «meilleure région de comparaison» pour l'analyse transfrontalière, si une telle région existe. S'il est établi qu'une telle région n'existe pas, il faudra poursuivre les recherches en vue de modifier des régions existantes ou de créer de nouvelles régions.

2. APPARIEMENT DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Statistique Canada et l'U.S. Bureau of the Census ont deux grandes catégories d'entités géographiques normalisées: les régions administratives ou législatives (appelées entités «légales» aux États-Unis) et les régions statistiques. Les unités de la première catégorie comprennent les régions définies par des lois fédérales et des lois des provinces/états; les unités de la seconde catégorie sont des régions définies par Statistique Canada ou par l'U.S. Bureau of the Census (parfois en collaboration avec les autorités locales) pour les besoins de la collecte et de la diffusion des données du recensement.

Ce premier appariement de régions géographiques s'est fait uniquement à partir des définitions établies pour le Recensement de la population et du logement du Canada du 4 juin 1991 et du Recensement de la population et du logement des États-Unis du 1^{er} avril 1990. La comparabilité globale des concepts est l'aspect important d'un tel appariement, non pas les seuils numériques utilisés pour les délimitations des régions.

Les chiffres pour les régions géographiques américaines décrites ci-après s'appliquent uniquement aux 50 états et au district de Columbia.¹ Aux annexes 1 à 5 sont énumérées et schématisées les différentes régions géographiques canadiennes et américaines.

Pays

Canada. Comprend 10 provinces and 2 territoires.

É.-U. Comprend 50 états et le district de Columbia.

Région

Canada. Grand groupe de provinces. Il y a 6 régions: Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et les Territoires.

É.-U. Groupe majeur d'états. Il y a 4 régions: Nord-est, Centre ouest, Sud et Ouest.

¹Officiellement, les États-Unis sont formés de 50 états et du district de Columbia. Six autres régions (Somoa américaines, Guam, îles Mariannes septentrionales, Palau, Porto Rico et les îles Vierges américaines), appelées collectivement «Porto Rico et régions éloignées», sont assimilées à des états lorsque les données du recensement américain sont présentées.

Division

Canada. Sans équivalent canadien.

É.-U. Sous-groupe d'états à l'intérieur des régions. Il y a 9 divisions: Nouvelle-Angleterre, Atlantique centre, Atlantique sud, Centre sud-est (East South Central), Centre sud-ouest (West South Central), Centre nord-est (East North Central), Centre nord-ouest (West North Central), Pacifique et Montagne.

Province / État

Province. Principale division politique du Canada. Du point de vue statistique, les territoires sont l'équivalent des provinces (c'est-à-dire une unité de base pour laquelle les données sont totalisées et recoupées). Il y a 10 provinces et 2 territoires.

État. Principale division légale/gouvernementale des États-Unis. Le district de Columbia est l'équivalent statistique d'un état aux fins du recensement. Les 50 états et le district de Columbia forment les États-Unis.

Région infraprovinciale / Région économique d'état et sous-région économique

Région infraprovinciale (RI). Groupe de divisions de recensement complètes. L'Île-du-Prince-Édouard et les deux territoires ne comprennent chacun qu'une RI. Les RI correspondent aux régions économiques de l'Enquête sur la population active (EPA), sauf en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

Au Québec et en Colombie-Britannique, les RI sont délimitées en vertu de lois. Dans les autres provinces, elles ont été établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire concerné. Les RI servent principalement à la diffusion de données économiques.

Il y a 68 régions infraprovinciales au Canada.

Région économique d'état et sous-région économique (RÉE et SRÉ). Groupe homogène de comtés adjacents. Les 501 RÉE respectent les limites des états; les 119 SRÉ sont le résultat de la combinaison de RÉE qui peuvent traverser la limite d'un état à l'autre. Ces entités, définies par l'U.S. Bureau of the Census et d'autres organismes entre 1950 et 1970, ne sont plus utilisées.

Région agricole

Canada. Groupe de divisions de recensement adjacentes, sauf en Saskatchewan. En Saskatchewan, les régions agricoles sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement. Dans les Prairies, les régions agricoles sont communément appelées des districts agricoles. Pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, on n'a pas défini de régions agricoles.

Il y a 77 régions agricoles au Canada.

É.-U. Sans équivalent américain.

Division de recensement / Comté

Division de recensement (DR). Région géographique établie en vertu d'une loi provinciale qui constitue la région intermédiaire entre la subdivision de recensement et la province (par exemple, division, comté, regional district, regional municipality). Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les DR ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec ces provinces.

Il y a 11 genres de DR: division (recensement), communauté urbaine, comté, «District», «District municipality», «Metropolitan municipality», municipalité régionale de comté, «Region», «Regional district», «Regional municipality» et «United counties».

Il y a 290 divisions de recensement au Canada.

Comté. Principale division légale de la plupart des états. Certains états ont comme principale division légale le «*borough*» (Alaska), la *paroisse* (Louisiane) et la *cit  indépendante* (Maryland, Missouri, Nevada et Virginie); cette dernière  tant une localit  constitu e ne faisant  galement partie d'aucun comt . Pour les portions non organis es de l'Alaska, l'U.S. Bureau of the Census et les autorit s de cet  tat d limitent des *r gions de recensement* qui, aux fins de la pr sentation des donn es du recensement, sont assimil es aux «*boroughs*». Au Montana, une partie du parc national de Yellowstone n'est rattach e   aucun comt  mais est consid r e comme l' quivalent d'un comt  pour les besoins du recensement.

Il y a 3,141 comt s et  quivalents de comt  aux  tats-Unis.

Subdivision de recensement unifi e

Canada. Groupe de subdivisions de recensement (SDR) adjacentes. Dans certains cas, une grande SDR peut constituer une SRU   elle seule. Les SRU servent principalement   la diffusion des donn es du Recensement de l'agriculture.

Il y a 2,630 subdivisions de recensement unifi es au Canada.

 .-U. Sans  quivalent am ricain.

Subdivision de recensement / Subdivision de comt 

Subdivision de recensement (SDR). Municipalit  telle que d finie par une loi provinciale (comme une ville, un «*town*», ou un village) ou son  quivalent (par exemple, une r serve indienne, un  tablissement indien ou un territoire non organis ).   Terre-Neuve, en Nouvelle- cosse et en Colombie-Britannique, d'autres genres de SDR ont  t  cr e s par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme  quivalents des municipalit s.

Les  tablissements indiens sont reconnus par Statistique Canada comme SDR, en collaboration avec le minist re des Affaires indiennes et du Nord Canada et les autorit s provinciales/territoriales.

Il y a 37 genres de SDR (voir annexe 3) et 6,006 subdivisions de recensement au Canada.

Subdivision de comt . Division d'un comt  ou d'un  quivalent de comt . Il y a deux principaux groupes de subdivision de comt : la division civile mineure (DCM) et la division de comt  de recensement (DCR). Un  tat comprend soit des DCM, soit des DCR, jamais les deux. Certains  tats d coup s en DCM ont des territoires non organis s.

La *division civile mineure* est d finie par une loi d' tat, et repr sente la subdivision l gale et administrative d'un comt . Les DCM peuvent s'appeler villes, cantons, circonscriptions  lectorales ou portent d'autre nom, selon l'etat. Il y a 29,295 DCM dans 28  tats et dans le district de Columbia.

La *division de comt  de recensement* est d finie par l'U.S. Bureau of the Census, en collaboration avec les autorit s de l' tat et les autorit s locales, dans les  tats o  les DCM sont absentes ou ne conviennent pas pour la d claration des statistiques   un niveau inf rieur au comt . Les limites des DCR co cident souvent avec celles des secteurs de recensement ou des secteurs d' lots num rot s (S N). Il y a 5,581 DCR dans 21  tats.

La *sous-r gion de recensement*, qui est semblable   la DCR, est d finie par l'U.S. Bureau of the Census et les autorit s de l'Alaska pour subdiviser les «*boroughs*» et les r gions de recensement de cet  tat. Il y a 40 sous-r gions de recensement en Alaska.

L'U.S. Bureau of the Census d limite des *territoires non organis s* dans les comt s qui ne sont pas enti rement couverts par les DCM. Il y a 282 territoires non organis s dans 8  tats.

Au total, il y a 35,198 subdivisions de comt  ou r gions statistiquement  quivalentes aux  tats-Unis.

NOTA: Quelques entit s g ographiques am ricaines semblent se rapprocher de certaines SDR canadiennes sur le plan des concepts.

Localit  constitu e. Concentration de population (tel une cit , une ville, un village ou un «*borough*») dont les limites, les pouvoirs et les fonctions sont prescrits par la loi. Les limites des localit s constitu es ne chevauchent jamais celles des  tats. Il y a 19,289 localit s constitu es aux  tats-Unis. (  Hawa i, la cit  d'Honolulu recoupe enti rement le comt  d'Honolulu. En accord avec les lois hawa iennes, l'U.S. Bureau of the Census publie des donn es pour les collectivit s

distinctes du comté d'Honolulu qui ont été identifiées par l'État comme des localités de recensement désignées, mais ne présente pas séparément de données pour la cité d'Honolulu.)

Les localités constituées sont comparables à certains genres de SDR du Canada: «*borough*», *city* -*cité*, «*town*», *ville et village*.

Réserve indienne américaine (RIA). Région établie par un traité, une loi et/ou un décret ou une ordonnance. Les renseignements pour la délimitation des réserves sont transmis au U.S. Bureau of the Census par le Bureau of Indian Affairs et les gouvernements des États. Il y a 310 réserves indiennes américaines (298 sont fédérales, 12 relèvent des états) aux États-Unis.

Région statistique de juridiction tribale (RSJT). En Oklahoma, territoires à l'extérieur d'une réserve où vivent des populations indiennes américaines relevant des autorités tribales. Les RSJT sont définies par les autorités tribales. Il y a 17 RSJT.

Région statistique tribale désignée (RSTD). Région à l'extérieur des réserves ou des terres en fiducie où vivent des populations indiennes américaines relevant des autorités tribales. Les RSTD sont définies par les autorités tribales. Il y a 19 RSTD.

Les RIA, les RSJT et les RSTD peuvent être comparables à certains genres de SDR du Canada: «*Indian government district*», *réserve indienne, établissement indien*, «*Northern hamlet*», «*Northern village*», *terres réservées, village cri et village naskapi*.

Région statistique de village autochtone d'Alaska (RSVAA). Partie peuplée des villages autochtones d'Alaska. Les RSVAA sont définies par les Corporations régionales autochtones d'Alaska ou par les autorités compétentes. Il y a 217 RSVAA.

Corporation régionale autochtone d'Alaska (CRAA). Personne morale établie en vertu de la Loi de 1972 sur le règlement des revendications des autochtones de l'Alaska pour assurer la conduite des affaires commerciales et des activités sans but lucratif des autochtones de l'Alaska. Les limites des CRAA ont été établies par le Department of the Interior en collaboration avec les autochtones de l'Alaska. Il y a 12 CRAA qui englobent l'état en entier, sauf la réserve d'Annette Islands.

Les RSVAA et les CRAA peuvent être comparables à certains genres de SDR du Canada: «*Hamlet*», «*Settlement*» et *village nordique*

Région métropolitaine de recensement / Région statistique métropolitaine

Région métropolitaine de recensement (RMR). Très grand noyau urbain et régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé. Une RMR est composée d'une ou plusieurs subdivisions de recensement (SDR) contiguës. Les RMR sont délimitées par Statistique Canada.

Une RMR est délimitée à partir d'une région urbaine (appelée noyau urbanisé et comptant au moins 100,000 habitants d'après les résultats du recensement précédent). Les subdivisions de recensement sont incluses dans une RMR à partir des données sur le lieu de travail tirées du recensement décennal. Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population.

Il y a 25 RMR au Canada.

Région statistique métropolitaine (RSM). Région formée d'un ou de plusieurs comtés contigus (cités et villes en Nouvelle-Angleterre) comprenant un noyau densément peuplé et des collectivités adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau est très élevé. Le noyau doit comprendre une cité d'au moins 50,000 habitants ou une région urbanisée (RU). Les régions qui sont des RSM parce qu'on y trouve une RU (mais aucune cité de 50,000 habitants) doivent avoir une population totale d'au moins 100,000 habitants (75,000 en Nouvelle-Angleterre). Les comtés sont dits centraux si une proportion

importante de leur population vit dans la ou les RU; des comtés contigus sont ajoutés à la RSM en fonction des taux de navettage vers les comtés centraux et du degré d'intégration avec le noyau mesuré notamment d'après la densité de la population et le pourcentage de la population urbaine.

L'Office of Management and Budget (OMB) définit de nouvelles RSM et révisé les définitions des RSM existantes à partir des normes publiées pour les régions métropolitaines qu'il applique aux données du recensement décennal. De nouvelles RSM peuvent être définies durant la période intercensitaire à partir de chiffres de population estimés ou de données de recensements spéciaux qui doivent cependant être confirmés par les données du recensement décennal suivant.

Il y a 264 RSM aux États-Unis.

NOTA: **Région métropolitaine** est un terme générique qui désigne les régions statistiques métropolitaines, les régions statistiques métropolitaines unifiées, les régions statistiques métropolitaines primaires et les régions métropolitaines de comté de Nouvelle-Angleterre.

En Nouvelle-Angleterre, les utilisateurs qui désirent que leurs régions métropolitaines soient fondées sur le comté plutôt que sur la cité ou la ville peuvent avoir recours à la **région métropolitaine de comté de Nouvelle-Angleterre (RMCNA)**. Pour une RSM ou une RSMU, la RMCNA comprend: (1) le comté où se trouve la première cité nommée dans le titre de la région métropolitaine (ce comté peut comprendre des cités qui sont nommées les premières dans le titre d'autres RSM ou RSMU); et (2) chaque comté additionnel dont au moins la moitié de la population se trouve dans les RSM/RSMU dont la première ville du titre est située dans le comté déterminé à l'étape 1. Des RMCNA ne sont pas définies pour les RSMP. Il y a 16 RMCNA dans les six états de la Nouvelle-Angleterre.

Agglomération de recensement

Canada. Grand noyau urbain et régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé. Une AR est composée d'une ou de plusieurs subdivisions de recensement (SDR) contiguës. Les AR sont délimitées par Statistique Canada.

Une AR est délimitée à partir d'une région urbaine (appelée noyau urbanisé et comptant au moins 10,000 habitants d'après les résultats du recensement précédent). Les subdivisions de recensement sont incluses dans une AR à partir des données sur le lieu de travail tirées du recensement décennal. Lorsque la population d'une AR baisse en dessous de 10,000 habitants, cette AR est supprimée du programme des AR. Toutefois, lorsque la population du noyau urbanisé d'une AR atteint 100,000 habitants, selon le recensement précédent, cette AR devient une région métropolitaine de recensement (RMR).

Il y a 115 agglomérations de recensement au Canada.

É.-U. Sans équivalent américain.

NOTA: Bien qu'il n'existe aux États-Unis aucune entité distincte équivalente à l'AR, certaines RSM américaines moins peuplées se rapprochent conceptuellement des grandes AR canadiennes.

Région métropolitaine de recensement unifiée / Région statistique métropolitaine unifiée

Région métropolitaine de recensement unifiée (RMRU). On constitue une région unifiée lorsque des RMR ou des AR adjacentes sont unies par des liens sociaux et économiques, particulièrement lorsque le total des navetteurs entre les deux régions représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite RMR ou AR selon les résultats du recensement précédent. Une fois regroupées, les RMR et AR d'origine deviennent une RMR *primaire* (RMRP) et une AR *primaire* (ARP) respectivement au sein de la RMR unifiée. Les RMRU sont définies uniquement par Statistique Canada.

Il y a 12 RMRU au Canada.

Région statistique métropolitaine unifiée (RSMU). Une région qui répond aux critères de la RSM et qui compte un million d'habitants ou plus devient une RSMU si les parties qui la composent sont reconnues comme des régions statistiques métropolitaines primaires (RSMP).

L'Office of Management and Budget (OMB) définit de nouvelles RSMU et révisé les définitions des RSMU existantes à partir des normes publiées pour les régions métropolitaines qu'il applique aux données du recensement décennal.

Il y a 20 RSMU aux États-Unis.

Agglomération de recensement unifiée

Canada. On constitue une région unifiée lorsque des AR adjacentes sont unies par des liens sociaux et économiques, particulièrement lorsque le total des navetteurs entre les deux régions représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite AR selon les résultats du recensement précédent. Une fois regroupées, les AR d'origine deviennent une ARP au sein de la AR unifiée. Les ARU sont définies uniquement par Statistique Canada.

Il y a 2 AR unifiées au Canada.

É.-U. Sans équivalent américain. (Voir la note spéciale sous Agglomération de recensement.)

Région métropolitaine de recensement primaire / Région statistique métropolitaine primaire

Région métropolitaine de recensement primaire (RMRP). Sous-région au sein d'une RMR *unifiée* de plus grande taille. Une fois regroupées, les RMR d'origine deviennent une RMRP au sein de la RMR unifiée. Les RMRP sont définies uniquement par Statistique Canada.

La RMR *ordinaire* est indépendante; elle n'est pas attenante à une autre RMR ou AR, ou bien elle n'entretient pas suffisamment de liens avec une autre RMR ou AR.

Il y a 12 RMRP au Canada.

Région statistique métropolitaine primaire (RSMP). Si une région répond aux critères de la RSM et compte un million d'habitants ou plus, une ou plusieurs RSMP peuvent y être définies à condition que les critères statistiques soient respectés et que l'opinion publique locale soit favorable. Une RSMP est un grand comté urbanisé ou un groupe de grands comtés urbanisés (cités et villes en Nouvelle-Angleterre) entre lesquels se déplacent un nombre important de navetteurs. Une fois reconnues la première ou les premières RSMP, le reste de la grande région d'origine forme une RSMP supplémentaire; la grande région ainsi découpée en RSMP est alors appelée une RSMU.

L'Office of Management and Budget (OMB) définit de nouvelles RSMP et révisé les définitions des RSMP existantes à partir des normes publiées pour les régions métropolitaines qu'il applique aux données du recensement décennal.

Il y a 71 RSMP aux États-Unis.

Agglomération de recensement primaire

Canada. Sous-région au sein d'une RMR ou d'une AR *unifiée* de plus grande taille. Une fois regroupées, les AR d'origine deviennent des ARP au sein de la RMR ou de l'AR unifiée. Les ARP sont définies uniquement par Statistique Canada.

L'AR *ordinaire* est indépendante; elle n'est pas attenante à une autre RMR ou AR, ou bien elle n'entretient pas suffisamment de liens avec une autre RMR ou AR.

Il y a 21 ARP au Canada.

É.-U. Sans équivalent américain. (Voir la note spéciale sous Agglomération de recensement.)

Parties de RMR/AR

Canada. Les parties, définies uniquement par Statistique Canada, permettent de faire la distinction entre les régions urbaines et rurales centrales et périphériques à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR. Il y a trois genres de parties de RMR/AR:

Noyau urbanisé. Grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbanisé (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100,000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10,000 et 99,999 dans le cas d'une AR.

Banlieue urbaine. Région urbaine située au sein d'une RMR ou d'une AR, mais à l'extérieur du noyau urbanisé.

Banlieue rurale. Tout territoire au sein d'une RMR ou d'une AR situé à l'extérieur des régions urbaines.

É.-U. L'Office of Management and Budget (OMB) désignent les *cités centrales* conformément aux normes qui s'appliquent aux régions métropolitaines et l'U.S. Bureau of the Census présente les données pour les RSM, les RSMU, les RSMP, les cités centrales, les régions urbanisées, les banlieues urbaines, les autres localités urbaines et les régions rurales. Toutefois, lorsqu'on délimite ces régions, ce n'est pas spécifiquement pour en faire des «parties de régions métropolitaines». (Il y a 525 cités centrales aux États-Unis.)

Cité prolongée

Canada. Sans équivalent canadien.

É.-U. Localité constituée ou cité unifiée dont au moins 25 % de la superficie, ou 25 milles carrés, sont peu aménagés (constituent un «prolongement» ou une portion rurale). La zone peu aménagée doit comprendre au moins un groupe comptant un îlot de recensement ou plusieurs îlots de recensement contigus. Chaque groupe doit avoir une superficie d'au moins 5 milles carrés et avoir une densité de population globale inférieure à 100 personnes au mille carré.

Il y a 280 cités prolongées (y compris 4 cités prolongées unifiées) dans 36 états aux États-Unis.

Région urbaine / Région urbanisée

Région urbaine (RU). Région dont la concentration démographique est élevée. Elle doit compter au moins 1,000 habitants et sa densité de population doit être d'au moins 400 personnes au kilomètre carré, d'après les résultats du recensement précédent. Les régions urbaines comprennent des secteurs de dénombrement entiers. Les RU séparées par des espaces libres de moins de deux kilomètres (par la route) sont combinées pour former une seule région urbaine. Les RU sont définies uniquement par Statistique Canada.

Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales représentent toute la superficie du Canada.

Il y a 893 RU au Canada.

Région urbanisée (RU). Région comprenant une ou plusieurs *localités centrales* et un territoire adjacent densément aménagé qui ensemble comptent au moins 50,000 habitants. Le territoire environnant densément aménagé est formé le plus souvent de zones résidentielles en continues ayant une densité de population globale d'au moins 1,000 habitants au mille carré. Les RU sont définies uniquement par l'U.S. Bureau of the Census.

Sont considérés «urbain», tout le territoire et toute la population des régions urbanisées ainsi que toutes localités (localités constituées et localités de recensement désignées) de 2,500 personnes ou plus à l'extérieur des régions urbanisées. Tout le reste du territoire est considéré comme rural.

Il y a 396 RU (qui contiennent 544 localités centrales) aux États-Unis.

Secteur de recensement

Canada. Petit quartier urbain permanent ou encore petite collectivité rurale permanente déterminé(e) au sein d'un grand centre urbain avec l'aide des spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme.

Les secteurs de recensement sont délimités conjointement par un comité local et par Statistique Canada. La population doit se situer entre 2,500 et 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 4,000 habitants (sauf pour les SR situés dans le secteur du centre des affaires, dans les autres principales zones commerciales ou industrielles, ou dans les régions urbaines et rurales périphériques dont le nombre d'habitants peut être inférieur ou supérieur). De plus, lorsqu'ils sont délimités pour la première fois ou subdivisés par la suite, les SR doivent être le plus homogènes possible sur le plan des caractéristiques économiques et sociales de leur population et le plus compact possible, et correspondent à des traits physiques permanents et facilement reconnaissables.

Toutes les RMR et toutes les AR du Canada qui comptent une SDR dont la population s'élevait à 50,000 habitants ou plus lors du recensement précédent peuvent être incluses dans le programme des secteurs de recensement. Les 25 RMR et 14 des 115 AR ont des secteurs de recensement.

Il y a 4,068 SR au Canada.

É.-U. Petite subdivision statistique relativement permanente d'un comté ou d'un équivalent de comté. La population est comprise entre 2,500 et 8,000 personnes, la population optimale étant de 4,000 personnes. Les secteurs de recensement présentent des caractéristiques sociales et économiques relativement uniformes lorsqu'ils sont établis. Les secteurs de recensement sont délimités pour toutes les régions métropolitaines et pour les autres comtés densément peuplés par des comités locaux, appelés Comités des régions statistiques de recensement, conformément aux directives du U.S. Bureau of the Census.

Un comté ou son équivalent comprend soit des secteurs de recensement ou des secteurs d'îlots numérotés (SÎN). Il existe des secteurs de recensement dans les 50 états et dans le district de Columbia; ils couvrent en entier 6 états (Californie, Connecticut, Delaware, Hawaï, New Jersey et Rhode Island) et le district de Columbia.

Il y a 49,961 SR aux États-Unis.

Secteur de recensement provincial / Secteur d'îlots numérotés

Secteur de recensement provincial (SRP). Petit quartier urbain permanent ou encore petite collectivité rurale permanente qui se trouve à l'extérieur des RMR et des AR faisant partie du programme de secteurs de recensement (SR). Les SRP comprennent une population variant entre 3,000 et 8,000 habitants, la moyenne se situant de préférence à 5,000. Les limites des SRP, dans la mesure du possible, correspondent à des traits physiques permanents. Dans certaines provinces, les SRP ont été délimités à l'origine d'après les limites proposées par les autorités provinciales.

Les secteurs de recensement provinciaux couvrent 101 AR et les autres régions non visés par un programme de SR. Ensemble, les SR et les SRP représentent toute la superficie du Canada. (Le programme de SRP sera abandonné pour le recensement de 1996.)

Il y a 1,815 SRP au Canada.

Secteur d'îlots numérotés (SÎN). Petite subdivision statistique d'un comté ou d'un équivalent de comté servant à grouper et à numéroter les îlots de recensement dans les comtés pour lesquels aucun secteur de recensement n'a été établi. Les SÎN sont définis par l'U.S. Bureau of the Census et les organismes d'État conformément à des directives semblables à celles régissant la délimitation des secteurs de recensement. Les SÎN comprennent entre 600 et 3,000 logements (entre 1,500 et 8,000 personnes environ), le nombre optimal de logements étant de 1,500 (environ 4,000 personnes). Les SÎN couvrent en partie 44 états.

Il y a 11,270 SÎN aux États-Unis.

Secteur de dénombrement / District de dénombrement

Secteur de dénombrement (SD). Région géographique dénombrée par un recenseur. Le nombre de logements dans un SD varie généralement entre un maximum de 375 dans les grandes régions urbaines

et un minimum de 125 dans les régions rurales. Un SD respecte toujours les limites des autres régions géographiques de niveau supérieur reconnues par le recensement, et constitue la plus petite région géographique pour laquelle on peut habituellement obtenir des données du recensement. Les SD sont définis uniquement par Statistique Canada.

Il y a 45,995 SD au Canada.

District de dénombrement (DD). Région, ne chevauchant les limites d'aucune unité géographique légale ou statistique, dénombrée par un recenseur. Les DD ne sont plus utilisés. Ils ont été remplacés par les groupes d'îlots (GÎ), bien que ces derniers soient souvent plus étendus que les DD.

Groupe d'îlots

Canada. Sans équivalent canadien.

É.-U. Groupe d'îlots de recensement contigus à l'intérieur d'un secteur de recensement ou d'un SÎN. Sont compris dans un groupe d'îlots tous les îlots de recensement, d'un même secteur de recensement ou SÎN, dont les numéros d'identification commencent par le même chiffre. Les secteurs de recensement et les secteurs d'îlots numérotés sont formés d'un ou de plusieurs GÎ (9 sont possibles). Le groupe d'îlots est la plus petite région géographique pour laquelle l'U.S. Bureau of the Census totalisent les données recueillies par un échantillonnage des ménages.

Il y a 225,876 GÎ aux États-Unis.

Îlot de recensement

Canada. Sans équivalent canadien.

É.-U. Région délimitée par des routes, des rues, des rivières, des limites légales et d'autres traits. Les îlots de recensement respectent toujours les limites des secteurs de recensement, des SÎN et des comtés. Ils couvrent la totalité du pays et représentent la plus petite région géographique pour laquelle l'U.S. Bureau of the Census totalisent des données recueillies auprès de l'ensemble de la population, des logements et des logements collectifs.

Il y a 6,961,148 îlots de recensement aux États-Unis.

Localités

Canada. Le terme «localité» ne désigne aucune entité canadienne, sauf les **localités non constituées (LNC)**, qui sont des entités géographiques *quasi-normalisées*. Les LNC ne sont pas des régions puisqu'elles ne sont pas délimitées.

Une localité non constituée est un groupe d'au moins cinq logements occupés dans une région rurale, connue localement sous un nom précis, mais n'ayant pas d'administration locale ni de limites légales.

É.-U. En général, le terme localité désigne un endroit où vivent un assez grand nombre de personnes. Ses limites peuvent chevaucher celles de régions géographiques de plus haut niveau mais jamais celles d'un état. «Localité» est un terme générique pour désigner diverses entités légales comme des cités, des «boroughs», des villes et des villages (sauf les villes en Nouvelle-Angleterre, dans l'État de New York et au Wisconsin, et les «boroughs» dans l'État de New York et en Alaska), de même que des localités de recensement désignées.

Il y a deux grands genres de localités: les localités constituées et les localités de recensement désignées.

Localité constituée. Voir la note spéciale sous Subdivision de recensement/Subdivision de comté pour une définition de la localité constituée, et des détails sur les similitudes entre les localités constituées et certains genres de subdivisions de recensement (SDR) canadiennes.

Cité unifiée. Une administration unifiée est une unité d'administration locale pour laquelle les fonctions d'une localité constituée ont été fusionnées avec celles de son comté ou de sa division civile mineure (DCM). Sur le plan juridique, la localité constituée primaire et le comté ou la DCM peuvent continuer d'exister en tant qu'entités légales distinctes, même si le comté ou la DCM n'exerce à peu près plus de fonctions gouvernementales et n'ont à peu près plus d'élus. Lorsque c'est le cas, et lorsque d'autres localités constituées du comté ou de la DCM conservent leurs administrations propres (même si elles sont comprises dans l'administration unifiée), la localité constituée primaire est appelée cité unifiée. Il y a 6 cités unifiées aux États-Unis.

Localité de recensement désignée (LRD). Région densément peuplée connue sous un nom particulier mais qui n'est pas légalement constituée en localité. L'U.S. Bureau of the Census définit les LRD, en collaboration avec les autorités de l'État et les autorités locales et en respectant des critères établis, comme équivalents statistiques des localités constituées. Les LRD doivent avoir une population d'au moins 2,500 personnes à l'intérieur des régions urbanisées (RU), d'au moins 1,000 personnes à l'extérieur des RU (sauf en Alaska où la population minimale est de 25 personnes), d'au moins 300 personnes à Hawaï et d'au moins 250 personnes sur les réserves indiennes américaines, si elles se trouvent à l'extérieur d'une RU. Les limites des LRD ne chevauchent jamais celles des états et tous les états ont des LRD. Il y a 4,146 LRD aux États-Unis.

Circonscription électorale fédérale / District du Congrès

Circonscription électorale fédérale (CÉF). Endroit ou territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans en utilisant les résultats du recensement décennal.

L'Ordonnance de représentation de 1987, fondée sur les résultats du Recensement de la population de 1981, est la plus récente.

Il y a 295 CÉF au Canada.

District du Congrès (DC). Unité politique, définie par les autorités de l'État ou les tribunaux, ayant un membre élu à l'U.S. House of Representatives. Les districts sont redéfinis à partir des résultats de chaque recensement décennal.

Il y a 435 DC aux États-Unis.

3. SOMMAIRE

L'analyse comparative des données démographiques pour le Canada et les États-Unis ne peut se faire que dans un contexte géographique précis, soit à l'échelle globale du pays ou de la province/de l'état, ou à l'échelle des régions géographiques de plus bas niveau, par exemple celle des secteurs de recensement. La connaissance de ces régions géographiques est utile et nécessaire au succès de l'analyse puisqu'elle permet de s'assurer que l'information à l'étude est véritablement comparable.

Ce rapport apparie des régions géographiques assez semblables sur le plan des concepts et/ou des définitions. Toutefois, le degré de similitude des concepts ou des définitions peut varier d'une paire de région géographique à l'autre. Par exemple, l'U.S. Bureau of the Census et Statistique Canada définissent le concept de la région urbaine et de la localité à peu près de la même façon mais selon des critères légèrement différents qui font que la comparabilité n'est pas parfaite. Par contre, les secteurs de recensement dans les deux pays sont analogues sur le plan des concepts, des définitions et des critères et représentent peut-être un meilleur choix pour l'analyse comparative. Par ailleurs, la population et la superficie de certaines régions appariées peuvent varier considérablement. Les divisions de recensement canadiennes se rapprochent conceptuellement des comtés américains mais couvrent d'habitude une superficie beaucoup plus grande que les comtés, en particulier ceux de l'est des États-Unis. L'analyse comparative des régions géographiques en fonction de la population et de la superficie déborde le cadre du présent document de travail mais sera traitée dans de prochains rapports.

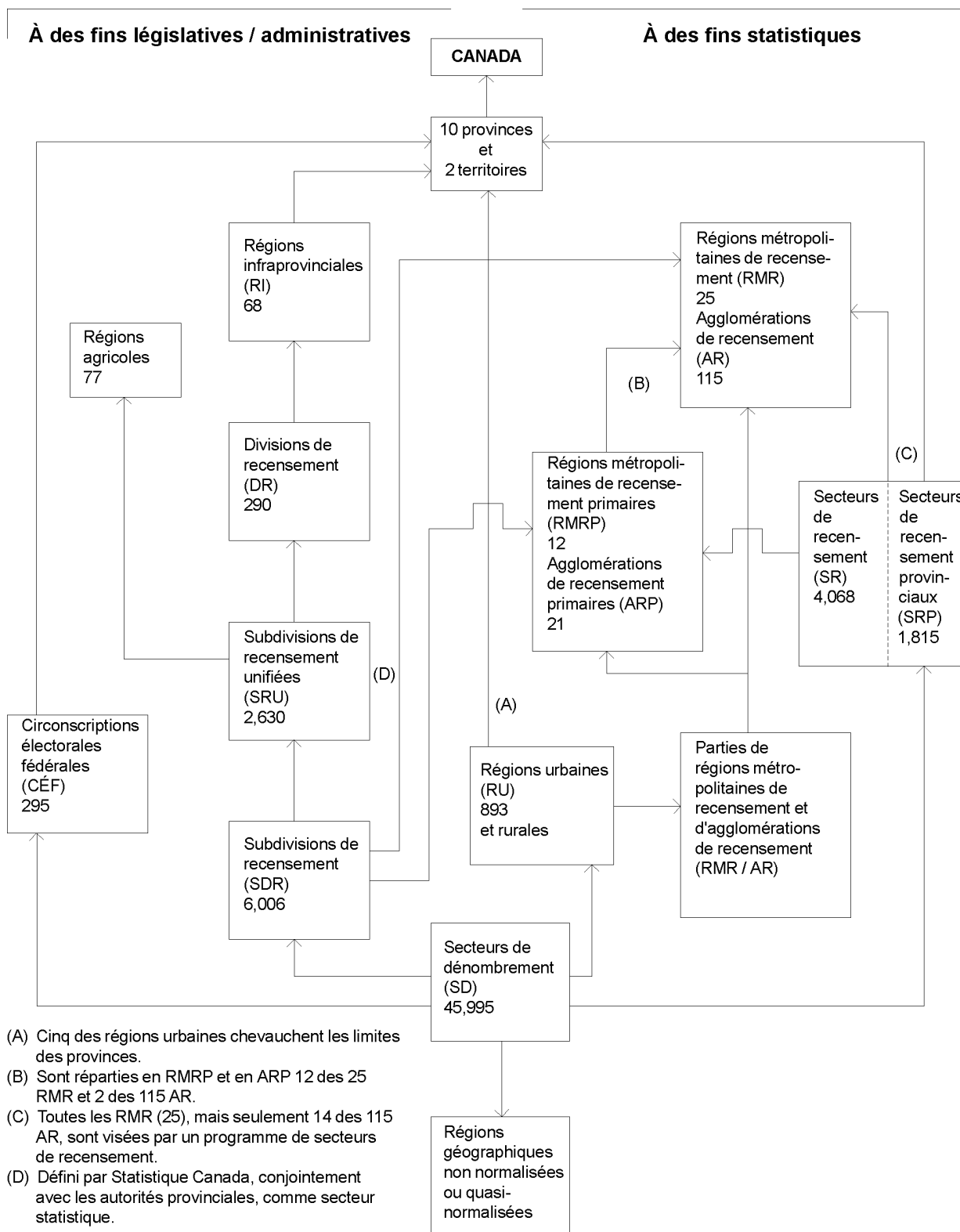
Les régions géographiques de recensement du Canada et des États-Unis sont définies d'après des critères objectifs pour représenter les types de peuplement et permettre à chaque pays de totaliser les données selon ses besoins. Nous n'avons pas cherché à fournir des critères détaillés pour toutes les régions, même si certaines définitions du présent rapport font mention des critères utilisés pour définir des régions géographiques particulières. Pour certaines régions, notamment les régions métropolitaines, les critères retenus sont trop complexes pour être traités adéquatement dans un document comme celui-ci. Les utilisateurs désireux d'en savoir plus long sur les critères applicables à des régions particulières peuvent communiquer avec l'organisme qui a mis au point les définitions.

Les utilisateurs doivent se servir du présent rapport comme d'un guide général pour comparer les régions géographiques de recensement du Canada et des États-Unis. Ils doivent garder à l'esprit que les types de peuplement et les niveaux de population présentent des différences qui font qu'une correspondance parfaite ne peut être établie entre des régions conceptuellement semblables. Les régions géographiques comparées dans le présent rapport peuvent servir de cadre pour d'autres recherches et d'autres analyses empiriques.

RÉFÉRENCES

- Statistique Canada (1992a). *Dictionnaire du recensement de 1991*, n° 92-301F au catalogue (Ottawa: Approvisionnement et Services Canada).
- Statistique Canada (1992b). *Guide interactif complet sur la géographie*, Service n° 627-025 de STC (Ottawa: Statistique Canada). Produit électronique.
- Statistique Canada (1992c). *Catalogue de la géographie de 1991* (Ottawa: Statistique Canada).
- Statistique Canada (1992d). *Le recensement de 1991 en bref*, n° 92-305F au catalogue (Ottawa: Approvisionnement et Services Canada).
- Statistique Canada (1993). *Guide sur la géographie*, n° 92-310F au catalogue (Ottawa: Industrie, Science et Technologie Canada).
- U.S. Bureau of the Census (1991). *Census Geography - Concepts and Products, Factfinder for the Nation*, (Washington, DC: U.S. Department of Commerce), No. 8, pp. 1-8.
- U.S. Bureau of the Census (1992a). *Area Classifications, 1990 Census of Population and Housing: Summary Population and Housing Characteristics for the United States*, Report Series 1990 CPH-1-1, Appendix A (Washington, DC: U.S. Department of Commerce), pp. A-1 - A-13. (Les classifications des régions figurent à l'annexe A de toutes les publications du Recensement de la population et du logement de 1990.)
- U.S. Bureau of the Census (1992b). *Maps and More: Your Guide to Census Bureau Geography* (Washington, DC: U.S. Department of Commerce).
- U.S. Bureau of the Census and Association of Public Data Users (1993). *A Guide to State and Local Census Geography*, Report Series 1990 CPH-I-18 (Washington, DC: U.S. Department of Commerce).

Hiérarchie des régions géographiques normalisées (Canada)



Annexe 2

Régions géographiques de recensement (Canada)

Unité géographique	CANADA	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Federal electoral district	295	7	4	11	10	75	99	14	14	26	32	1	2
Subprovincial region	68	4	1	5	5	16	5	8	6	8	8	1	1
Census division	290	10	3	18	15	99	49	23	18	19	30	1	5
Division (census)	74	10	–	–	–	4	–	23	18	19	–	–	–
Communauté urbaine	3	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–	–
County	60	–	3	18	15	–	24	–	–	–	–	–	–
District	10	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–
District municipality	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
Metropolitan municipality	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
Municipalité régionale de comté	92	–	–	–	–	92	–	–	–	–	–	–	–
Region	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1	5
Regional district	29	–	–	–	–	–	–	–	–	–	29	–	–
Regional municipality	10	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–
United counties	3	–	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–
Census consolidated subdivision	2,630	87	69	54	150	1,153	526	127	302	73	83	1	5
Census subdivision	6,006	404	126	118	287	1,637	951	293	953	438	691	36	72
Agricultural region	77	3	–	5	4	12	5	12	20	8	8	–	–
Census metropolitan area	25	1	–	1	1	<u>6</u>	<u>10</u>	1	2	2	2	–	–
Census agglomeration	115	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>32</u>	<u>4</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	21	1	1
Primary census metropolitan area	12	1	–	–	–	<u>3</u>	<u>6</u>	–	–	2	1	–	–
Primary census agglomeration	21	1	–	2	–	4	8	–	–	3	3	–	–
Census tract	4,068	40	–	75	67	1,052	1,731	156	98	385	464	–	–
Provincial census tract	1,815	84	26	117	98	491	410	91	146	161	179	5	7
Urban area	893	42	7	38	<u>36</u>	<u>222</u>	<u>246</u>	<u>42</u>	<u>69</u>	<u>99</u>	92	1	4
Enumeration area	45,995	1,155	249	1,442	1,266	10,912	15,119	2,030	2,799	4,602	6,162	97	162
Street Network File	342	2	–	3	16	116	113	9	5	4	74	–	–
Block-face	763,626	4,345	–	9,096	15,353	175,929	312,280	32,766	21,003	73,085	119,769	–	–
Forward sortation area	1,384	28	7	51	34	363	503	55	44	118	173	3	5
Postal code	640,963	6,826	2,666	17,871	13,172	163,971	235,949	22,007	20,487	58,616	98,091	781	526

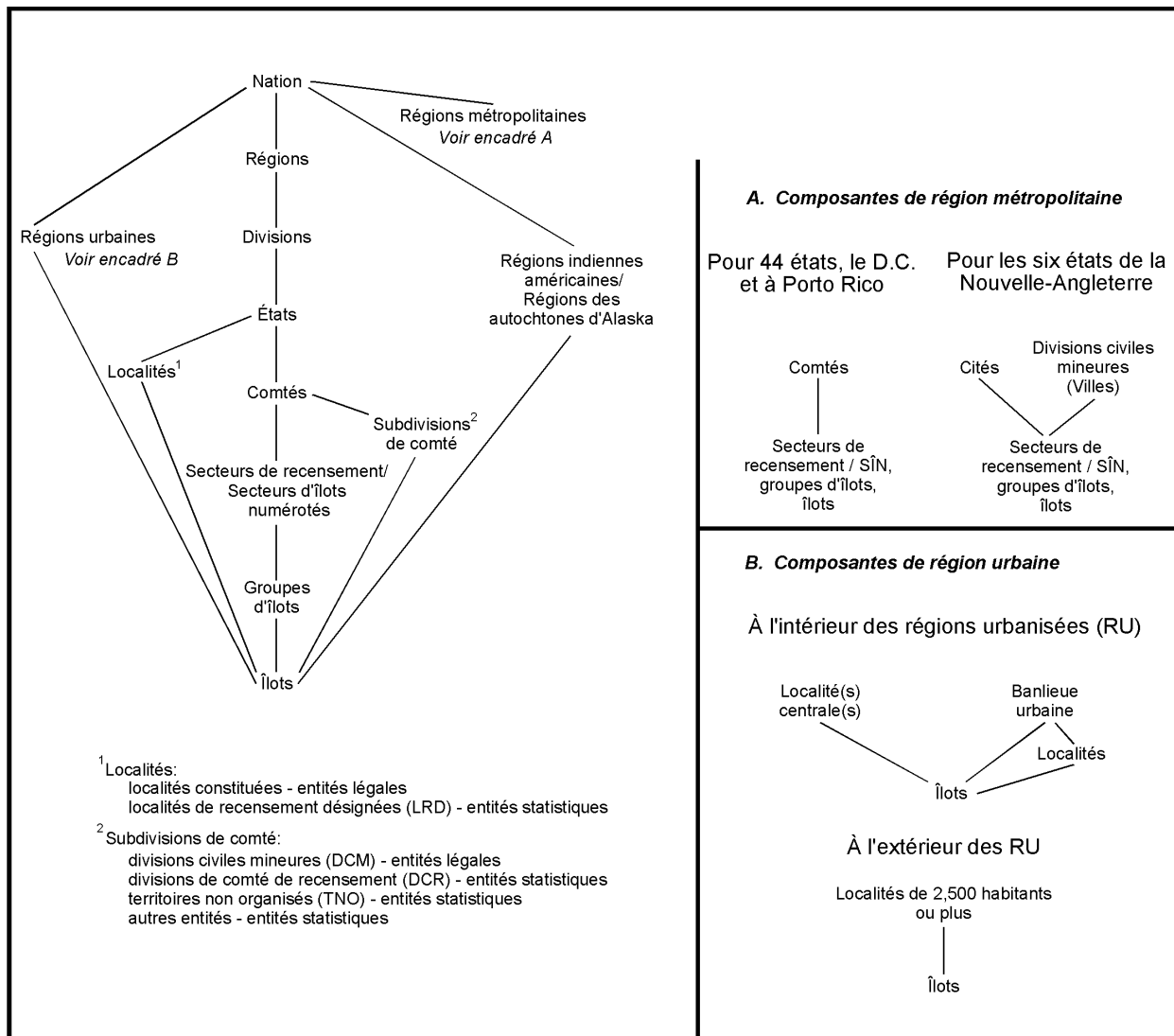
Nota: Les nombres soulignés indiquent que les RMR, AR, RMRP et régions urbaines chevauchant les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

Annexe 3

Genres de subdivisions de recensement (Canada)

Genres de SDR	CANADA	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
TOTAL	6,006	404	126	118	287	1,637	951	293	953	438	691	36	72
BOR Borough	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
C City / Cité	141	3	1	3	6	2	51	5	13	16	39	1	1
CM County (municipality)	30	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	-	-
COM Community	184	139	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CT Canton (municipalité de)	103	-	-	-	-	103	-	-	-	-	-	-	-
CU Cantons unis (municipalité de)	10	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-
DM District municipality	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48	-	-
HAM Hamlet	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	35
ID Improvement district	22	-	-	-	-	-	3	-	-	19	-	-	-
IGD Indian government district	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
LGD Local government district	21	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-
LOT Township and royalty	68	-	68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MD Municipal district	35	-	-	12	-	-	-	-	-	23	-	-	-
NH Northern hamlet	14	-	-	-	-	-	-	-	14	-	-	-	-
NV Northern village	10	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-
P Paroisse (municipalité de)	406	-	-	-	-	406	-	-	-	-	-	-	-
PAR Parish	151	-	-	-	151	-	-	-	-	-	-	-	-
R Indian reserve / Réserve indienne	917	1	4	23	19	27	128	74	104	63	468	4	2
RM Rural municipality	403	-	-	-	-	-	-	105	298	-	-	-	-
RV Resort village	40	-	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-
SA Special area	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
SCM Subdivision of county municipality	41	-	-	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SD Sans désignation (municipalité)	485	-	-	-	-	485	-	-	-	-	-	-	-
S-E Indian settlement / Établissement indien	27	-	-	-	-	3	9	4	1	-	3	7	-
SET Settlement	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	22
SRD Subdivision of regional district	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70	-	-
SUN Subdivision of unorganized	90	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SV Summer village	54	-	-	-	-	-	-	-	-	54	-	-	-
T Town	706	171	8	39	27	-	148	35	146	109	15	3	5
TP Township	475	-	-	-	-	-	475	-	-	-	-	-	-
TR Terres réservées	9	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-
UNO Unorganized / Non organisé	155	-	-	-	-	117	20	10	2	-	-	1	5
V Ville	255	-	-	-	-	255	-	-	-	-	-	-	-
VC Village cri	8	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-
VK Village naskapi	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
VL Village	934	-	-	-	84	197	116	39	325	121	46	4	2
VN Village nordique	14	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-

Hiérarchie des régions géographiques (É.-U.)



Entités géographiques (É.-U.)

Entités légales / administratives	Nombre en 1980	Nombre en 1990
États-Unis	1	1
États et entités statistiquement équivalentes	51	51
États	50	50
District de Columbia	1	1
Comtés et entités statistiquement équivalentes	3,137	3,141
Divisions civiles mineures (DCM)	29,369	29,295
DCM exerçant des fonctions gouvernementales	IND	16,994
localités traitées comme des équivalents de DCM ¹	4,504	4,533
Localités constituées	19,097	19,289
Cités unifiées	–	6
Réserves indiennes américaines	277	310
Entités indiennes américaines avec terres en fiducie	36	48
Entités tribales constituées uniquement de terres en fiducie	1	4
Villages autochtones d'Alaska (VAA)	209	–
Corporations régionales autochtones d'Alaska (CRAA)	12	12
Districts du Congrès	435	435
Districts de vote (Districts d'élection)	36,361	147,266
Districts scolaires	16,075	14,422
Quartiers	27,942	–
Codes «ZIP»	37,000E	29,469 ²
portions totalisées	IND	36,932

– = Sans objet IND = Nombres indisponibles E = Estimation

¹Comprend les enregistrements multiples pour les localités chevauchant les limites des comtés.

²Correspond au nombre de codes «ZIP» résidentiels pour lesquels le Census Bureau totalise des données, non au nombre total de codes «ZIP» qu'utilise l'U.S. Postal Service.

Entités géographiques (É.-U.)

Entités statistiques	Nombre en 1980	Nombre en 1990
Régions	4	4
Divisions	9	9
Régions métropolitaines		
Régions statistiques métropolitaines (RSM)	–	264
Régions statistiques métropolitaines unifiées (RSMU)	–	20
Régions statistiques métropolitaines primaires (RSMP)	–	71
Régions métropolitaines de comté de Nouvelle-Angleterre (RMCNA)	13	16
Régions statistiques métropolitaines normalisées (RSMN)	318	–
Régions statistiques unifiées normalisées (RSUN)	16	–
Comtés à l'intérieur de régions métropolitaines	730 ¹	754 ¹
Cités centrales	429	525
Régions urbanisées	366	396
Comtés englobant une RU en tout ou en partie	657	744
Comtés englobant plusieurs RU	80	113
Localités centrales	431	544
Régions statistiques de village autochtone d'Alaska (RSVAA)	–	217
Régions statistiques tribales désignées (RSTD)	–	19
Régions statistiques de juridiction tribale (RSJT)	–	17
Subdivisions de comté	5,826	5,903
Divisions de comté de recensement (DCR)	5,512	5,581
Territoires non organisés (TNO)	273	282
Autres régions statistiquement équivalentes	41	40
Localités de recensement désignées (LRD)	3,432	4,146
Secteurs de recensement et secteurs d'îlots numérotés	46,541	61,231
Secteurs de recensement	43,226	49,961
Comtés avec secteurs de recensement	911 ²	1,092
Secteurs d'îlots numérotés (SÎN)	3,315	11,270
Comtés avec SÎN	–	2,049
portions totalisées (STF 1)	IND	142,000E
portions totalisées (fichiers P.L. 94-171)	IND	296,289
Districts de dénombrement	99,135	–
Groupes d'îlots	154,456	225,876
portions totalisées (STF 1)	195,564	357,429
portions totalisées (fichiers P.L. 94-171)	IND	526,031
Îlots	2,458,070	6,961,148
portions totalisées	2,529,750	–
Zones d'analyse de la circulation	160,000E	200,000E

– = Sans objet IND = Nombres indisponibles E = Estimation

¹ Comprend 31 comtés partiels (en Nouvelle-Angleterre) en 1980 et 27 en 1990; ne comprend pas la portion du comté de Crawford, au Missouri, dans la RSM de St. Louis (1990).

² En plus, le comté de La Paz (Arizona) faisait partie du comté de Yuma en 1980.

Lexique des régions géographiques de 1990 aux États-Unis

Français

Cité centrale
 Cité prolongée
 Cité indépendante
 Cité unifiée
 Comté
 Corporation régionale autochtone d'Alaska
 District de dénombrement
 District du Congrès
 Division
 Division civile mineure
 Division de comté de recensement
 État
 Groupe d'îlots
 Îlot de recensement
 Localité
 Localité centrale
 Localité constituée
 Localité de recensement désignée
 Paroisse
 Pays
 Région
 Région de recensement
 Région économique d'état et sous-région économique
 Région métropolitaine
 Région métropolitaine de comté de Nouvelle-Angleterre
 Région statistique de juridiction tribale
 Région statistique de village autochtone d'Alaska
 Région statistique métropolitaine
 Région statistique métropolitaine primaire
 Région statistique métropolitaine unifiée
 Région statistique tribale désignée
 Région urbanisée
 Réserve indienne américaine
 Secteur de recensement
 Secteur d'îlots numérotés
 Sous-région de recensement
 Subdivision de comté
 Territoire non organisé

Anglais

Central city
 Extended city
 Independent city
 Consolidated city
 County
 Alaska Native regional corporation
 Enumeration district
 Congressional district
 Division
 Minor civil division
 Census county division
 State
 Block group
 Census block
 Place
 Central place
 Incorporated place
 Census designated place
 Parish
 Nation
 Region
 Census area
 State economic area and economic subregion
 Metropolitan area
 New England county metropolitan area
 Tribal jurisdiction statistical area
 Alaska Native village statistical area
 Metropolitan statistical area
 Primary metropolitan statistical area
 Consolidated metropolitan statistical area
 Tribal designated statistical area
 Urbanized area
 American Indian reservation
 Census tract
 Block numbering area
 Census subarea
 County subdivision
 Unorganized territory

Série de documents de travail de la géographie

Numéro

1993-1 ***Une comparaison des régions géographiques de recensement au Canada et aux États-Unis***, Carolyn Weiss, Michael Ratcliffe et Nancy Torrieri (novembre 1993)